

## Comment procéder?

Se présenter au Complexe aquatique Laurie-Eve-Cormier ou à la bibliothèque Montarville-Boucher-De La Bruère, selon l'horaire d'ouverture.

### Nouvelle adhésion

Résidant : Apporter les preuves de résidence requises.

Non-résidant : Aucune preuve n'est demandée.

### Renouvellement

Apporter les cartes à renouveler ainsi que les preuves de résidence requises.

### Preuves de résidence acceptées :

- Carte d'identité avec photo et adresse (permis de conduire);
- Bail résidentiel;
- Relevé de compte récent (comptes de taxes, d'électricité, de téléphone, de carte de crédit, etc.);
- Bulletin scolaire ou carte étudiante (25 ans et moins);
- Certificat de naissance ou carte d'hôpital sur lesquels on retrouve le nom des parents (17 ans et moins).

## Coûts

### Résidant

- Abonnement exclusif à la bibliothèque : Gratuit
- Carte individuelle (valide 2 ans) : 10\$
- Carte individuelle 65 ans et + (valide 4 ans) : 13\$
- Carte familiale\* (valide 2 ans) : 24\$
- Remplacement d'une carte perdue : 5\$

\*Les enfants doivent être âgés de 17 ans et moins. Les étudiants à temps plein, âgés de 18 à 25 ans et habitant chez leurs parents, peuvent aussi bénéficier du tarif familial.

*N.B. : Ces frais ne sont pas remboursables.*

### Non-résidant\*

- Carte individuelle 64\$/an ou 8\$/mois
- Carte familiale 160\$/an

\*La carte Accès-Boucherville pour les non-résidants donne également accès à la bibliothèque.

*N.B. : Ces frais ne sont pas remboursables.*

**Renseignements :** 450 449-8640